

# Boulloc Les nouvelles

JANVIER 2012

N°56

## Sommaire

2

### Infos municipales

- > Enquête publique sur le SCoT Nord Toulousain
- > La 6<sup>e</sup> modification du PLU approuvée
- > Décisions importantes du Conseil Municipal
- > le PPR

4

### Comité de jumelage

- > Reportage à la foire « Regustibus » de Scandiano en Italie.



6

### La fin d'année en photos

8

### Service jeunesse

- > Interview du nouveau directeur du service jeunesse (PAJ et CIJ) de Boulloc, Nicolas Fayol.

9

### Culture

10

### Vie locale

## LES VŒUX

# du Maire



L'arrivée d'une nouvelle année annonce traditionnellement l'heure des bilans, des bonnes résolutions, des projets et bien sûr des vœux. Alors, puisque la coutume nous y invite, je vous adresse en mon nom personnel et au nom de toute l'équipe municipale nos vœux les plus chaleureux et sincères pour l'année 2012. Que cette nouvelle année vous apporte à vous, à votre famille et à tous ceux qui vous sont chers de la joie, du bonheur et une bonne santé.

Dans le contexte de crise économique, financière et sociale que nous traversons, je souhaite que cette nouvelle année soit malgré tout porteuse d'espoir et de réussite pour tous nos projets collectifs et individuels. Les communes n'échappent pas aux inquiétudes du moment et nous devons faire face à des mesures contraignantes qui viennent financièrement impacter l'équilibre de notre budget. Nous devons donc poursuivre une gestion, plus que jamais rigoureuse et économe.

Malgré tout, Boulloc doit continuer son développement et nous devons répondre aux besoins et aux attentes de la population qui n'ont jamais été aussi forts. Notre responsabilité d'élus est bien de regarder l'avenir de notre commune qui s'inscrit dans un bassin de vie en plein développement. Il nous faut donc apporter des réponses qui préparent Boulloc aux défis qui l'attendent. Notre action va donc se prolonger, durant l'année, dans plusieurs domaines prioritaires :

- La sécurisation des voies avec l'aménagement de nouvelles pistes piétonnes et cyclables,
- La mise en service de nouveaux logements sociaux,
- L'installation de commerces et de services de proximité dans la zone commerciale,
- Le démarrage des travaux d'urbanisation de la zone d'habitat « le Vigé »,
- La création d'une voie nouvelle de délestage du trafic routier du carrefour central,
- Le début des travaux de construction de la Maison des Jeunes (PAJ et CIJ),
- La création d'une résidence pour les personnes âgées non dépendantes,
- L'ouverture de la nouvelle zone d'activités « Pythagore », à proximité d'Eurocentre.

Et, puisque nous en sommes aux souhaits, je tiens à émettre le vœu que la Communauté de Communes du Frontonnais, que la loi oblige à mettre en place, soit enfin créée dans les prochains mois, dans le but de renforcer encore la mutualisation des moyens au travers d'une nouvelle structure intercommunale.

Ce sont là, quelques-uns des plus importants chantiers que l'équipe municipale espère mener à bien durant cette année, afin que Boulloc poursuive son développement harmonieux et que l'ensemble des Boullocains connaisse le bien-être auquel ils aspirent.

Le Maire,  
Christian FAURIE

## Recensement de la population

Un agent recenseur vous rendra visite entre le 19 janvier et le 18 février. Vos réponses sont essentielles.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# Enquête publique sur le SCoT Nord Toulousain

La réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) établi par le Syndicat Mixte du SCoT Nord Toulousain, arrive à son terme. Il fait actuellement l'objet d'une enquête publique.



**Le SCoT est un document d'urbanisme qui fixe pour les 20 années à venir des orientations générales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.**

Le projet SCoT a été arrêté par délibération du comité syndical le 27 juin 2011. Une **enquête publique** portant sur ce schéma se déroule **entre le 15 décembre 2011 et le 15 février 2012**. Un dossier et un registre d'enquête sont mis à disposition du public à la mairie de Bouloc.

Le dossier d'enquête peut également être consulté pendant toute la durée de l'enquête publique, sur le site Internet du SCoT : [www.scot-nt.fr](http://www.scot-nt.fr)

Le public peut faire part de ses observations directement sur le site Internet du SCoT ou par courrier, à l'attention du commissaire enquêteur, au siège du syndicat mixte du SCoT.

**Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Bouloc le 8 février 2012.**

À partir d'un diagnostic préalable, le SCoT a pour objet d'établir un Projet d'Aménagement et de Développement Durable pour le territoire et de fixer ensuite les conditions de mise en œuvre de celui-ci.

Le dossier SCoT comporte donc :

- Un rapport de présentation dressant un diagnostic détaillé du territoire. Il porte sur l'habitat, les activités économiques, les équipements, l'urbanisation, la démographie, les transports, le commerce... Les questions environnementales y tiennent une place prépondérante.
- Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable, (P.A.D.D.) qui décline les volontés et intentions politiques affichées par les élus du territoire au regard des objectifs légaux.
- Un Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) ; partie opposable du SCoT, il traduit par des orientations précises les principes exposés dans le P.A.D.D.

**Le SCoT doit respecter les principes généraux du code de l'urbanisme :**

- Équilibre entre aménagement et protection dans le respect des objectifs de développement durable,
- Diversité des fonctions urbaines et de mixité sociale,
- Gestion économe des espaces (objectif de renouvellement urbain),
- Protection de l'environnement et prévention des risques, des pollutions et des nuisances.

**Le SCoT impose ses orientations :**

Aux documents de planification : programme local d'habitat, plans de déplacements urbains, schémas de développement commercial, Aux documents d'urbanisme : en particulier au Plan local d'urbanisme (PLU), À certaines opérations d'aménagement : ZAD, ZAC, opérations de lotissements. ●

## Infos Infos Infos

# 11 logements sociaux rue de la Pégou



L'heure est aux dernières finitions pour la résidence « Bellevue » située rue de la Pégou. Les 11 logements sociaux ont été attribués au mois de décembre par la commission. À partir d'une liste de

candidatures proposée au bailleur social, Colomiers Habitat, qui a validé en guise de décision finale. Les nouveaux locataires, retenus selon des critères sociaux bien définis et en priorité ceux qui n'arrivent pas à trouver de logement dans le marché privé, se verront remettre les clés du logement le mardi 13 mars prochain. Composée de deux bâtiments, cette résidence est la première de l'année à ouvrir ses portes et sera suivie courant 2012 par celle des Pélissières, en face d'Intermarché, où 46 appartements sont attendus, ce qui portera le chiffre de logements sociaux à plus de 100 sur la commune.

### PLAN LOCAL D'URBANISME

# La 6<sup>e</sup> modification du PLU approuvée

Après que le commissaire enquêteur ait donné un avis favorable en conclusion de son enquête publique qui s'est déroulée du 17 octobre 2011 au 15 novembre 2011, le Conseil Municipal a approuvé, en sa séance du 12 décembre 2011, la 6<sup>e</sup> modification du PLU dont il avait lancé la procédure lors de la séance du 11 avril 2011.

Cette modification a pour principal objet de permettre, en autorisant l'ouverture à la construction de la zone 2AU au lieu-dit « le Vigé », la restructuration de la partie nord-ouest de l'agglomération.

Le bureau du syndicat mixte du SCoT Nord Toulousain a également donné un avis favorable à l'ouverture de cette zone à l'urbanisation.

Comme nous vous en avons déjà informés dans l'édition de juin 2011 de « Bouloc Les Nouvelles » cette restructuration s'articulera en 3 volets :

- Opération d'urbanisation, sur 14 000 m<sup>2</sup>, par un aménageur: il s'agit d'un lotissement de 19 lots à bâtir, d'une surface moyenne de 500 m<sup>2</sup>, correspondant à une urbanisation dense en continuité du bourg.
- Création d'une nouvelle voie de liaison entre la RD4 et la RD77: cette voie, dimensionnée pour assurer un trafic transversal entre la route de Fronton (RD4) et la route de Castelnaud (RD30) via le chemin du Moulin à Vent (RD77), sera le prolongement à l'identique de la rue du Château existant sur la zone commerciale.
- Extension du cimetière et des possibilités de stationnement dans la zone après acquisition d'emplacements réservés: l'acquisition de 5 369 m<sup>2</sup> dégagera plus de 250 nouvelles concessions permettant d'assurer le long terme et d'éviter les nuisances que pourrait entraîner la création ultérieure d'un nouveau site.

Par ailleurs, le parking actuel s'avérant insuffisant lors de obsèques, il paraît opportun de préserver un espace supplémentaire, de 1 800 m<sup>2</sup>, pour le stationnement qui pourrait également satisfaire les besoins de l'agglomération toute proche.

Enfin 200 m<sup>2</sup> sont réservés le long de la RD77 pour assurer un dégagement de visibilité au niveau du raccordement de la nouvelle voie et permettre la réalisation d'une liaison douce.

**La surface totale de ces zones réservée au profit de la commune s'élève à 7 500 m<sup>2</sup>. Leur acquisition coûtera à la commune environ 200 000 € répartis sur les exercices budgétaires 2012 et 2013. Cette 6<sup>e</sup> modification du PLU intègre également plusieurs changements et rectifications mineures dans le règlement des zones.**

## Décisions importantes du Conseil Municipal

### CM du lundi 17 octobre 2011

**AFFAIRES GÉNÉRALES:** Demande de détermination par le Préfet du périmètre de la future Communauté de communes.

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT:** Demande de reconnaissance de catastrophe naturelle 2011 suite à la sécheresse.

### CM du jeudi 17 novembre 2011

**FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE:**

Acquisition foncière CASTAING pour l'agrandissement du cimetière.

### CM du lundi 12 décembre 2011

**FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE:** Clôture du service funéraire, de son budget et de la régie de recettes pour l'encaissement des divers droits du cimetière.

**PERSONNEL COMMUNAL:** Fixation de la rémunération des agents recenseurs recrutés pour le recensement de la population qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012.

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT:** Approbation de la 6<sup>e</sup> modification du P.L.U.



## COMITÉ DE JUMELAGE

# À la foire « Regustibus » de Scandiano en Italie

Le Comité de Jumelage « Bouloc – Vacquiers - Villeneuve-lès-Bouloc » s'est rendu à la foire « Regustibus » de Scandiano, ville de la province de Reggio d'Emilia, en Italie pour la troisième année consécutive.



Les samedi 12 et dimanche 13 novembre, une délégation était en effet présente à la foire gastronomique « Regustibus », afin de promouvoir la gastronomie du Frontonnais et plus largement, celle de la région toulousaine. S'il n'y a pas de jumelage entre Bouloc et Scandiano, c'est grâce à celui établi avec la ville tchèque de Blansko que les deux communes se sont rencontrées. Entre le jambon de Parme, le vinaigre balsamique de Modène et le parmesan de Reggio d'Emilia, **on retrouvait donc le vin de Fronton et les bonbons à la violette de Toulouse** que les Italiens ont su apprécier, à l'image du Maire, Alesio Mammi, qui s'est arrêté au stand. L'Élu italien a pu y rencontrer le président du comité de jumelage, Dominique Malhaire, mais aussi Christian Faurie, Maire de Bouloc qui avait fait le déplacement avec les Maires adjoints, Josette Fernandes et Thierry Marty.

1 000 kilomètres. 12 heures de trajet. Toulouse, Carcassonne, Béziers, Montpellier, Nîmes, Marseille, Cannes, Nice, Monaco, Gênes, Parme et enfin Scandiano ! Une ville de 25 000 habitants. La foire « Regustibus » avec pour slogan, « Migrazioni, il sale dell' europa ». Il faut dire que l'internationalisation était impressionnante, avec des représentants de villes tchèques, belges, suédoises, slovènes, croates, espagnoles, portugaises, polonaises, allemandes, italiennes et donc françaises. Un week-end partagé entre échanges culturels, avec ces différentes délégations, mais aussi découvertes et plaisirs gastronomiques, grâce aux différents produits propres à chaque pays. La délégation boulocaïne a d'ailleurs également pris le temps de visiter une vinaigrerie artisanale de balsamique et le château de cette ville.

Par ailleurs, une vingtaine d'élèves de terminale du lycée des métiers de l'hôtellerie et de Tourisme d'Occitanie de Toulouse, a créé l'événement : dans le cadre de l'aboutissement de son projet « Comenius » avec le lycée hôtelier d'Angelo Mutti, les jeunes ont en effet préparé et servi un repas gastronomique avec des produits d'excellence. Un repas avec des produits d'excellence, travaillés par des élèves qui ont impressionné par la qualité de leur travail et par leur passion.

Les étudiants ont aussi pu échanger avec plusieurs écoles tchèques, italienne et suédoise. Cela récompense également les efforts menés par la Municipalité depuis deux ans pour rendre possible cette participation de l'école hôtelière de Toulouse à ce rendez-vous international. ●



### CATASTROPHES NATURELLES

# Le Plan de Prévention des Risques Naturels approuvé pour la commune de Bouloc

La Haute-Garonne est l'un des départements de France qui compte le plus de sinistres dus à la nature argileuse des sols en période de sécheresse.

En vue de prévenir les désordres sur les constructions dus à ce phénomène, la Préfet de la Haute-Garonne, par son arrêté du 18 novembre 2011, a approuvé le Plan de Prévention des Risques Naturels (PPR) de mouvements différentiels de terrain consécutifs au phénomène de retrait-gonflement de sols argileux pour la commune de Bouloc ainsi que bon nombre de communes du département. Le projet d'arrêté avait reçu l'avis favorable du conseil municipal de Bouloc en sa séance du 30 août 2010.

Ce PPR est tenu à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie, il définit :

- Les conditions de réalisation, d'utilisation et d'exploitation des projets d'aménagement ou de construction,

- Les mesures relatives aux biens et activités existants en vue de leur adaptation au risque,
- Les mesures plus générales de prévention, de protection et de sauvegarde qui incombent aux particuliers et aux collectivités.

Ce règlement sera annexé au Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Bouloc. Il prescrit des mesures qui doivent être mises en œuvre sous la responsabilité du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre pour les futurs projets de construction.



**Le non-respect des règles prescrites par le PPR peut remettre en cause l'obligation des assurances de couvrir leurs assurés au titre de la garantie « Catastrophe naturelle ».**

### Brèves Brèves Brèves



## Un défibrillateur cardiaque au complexe sportif

Un défibrillateur cardiaque vient d'être mis en place au complexe sportif. Positionné dans le local de l'infirmerie, il sera accessible à tous les responsables d'associations utilisant les locaux du complexe, salle omnisports, dojo, vestiaires et donc détenteurs de la clé de ce local. L'installation de cet appareil dans un local fermé restreint ses possibilités d'utilisation, mais c'est la seule façon de le mettre à l'abri du vol ou des déprédations. Il faut rappeler que nous avons dû remplacer, suite à un vol, le défibrillateur positionné à l'extérieur de la mairie. Celui-ci est maintenant placé à l'accueil de la mairie.

### Brèves Brèves Brèves

#### Une médaille pour leur courage !

Quatre élèves du collège Alain Savary de Fronton ont reçu début janvier la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement des mains du Préfet de la Haute-Garonne. Ces deux jeunes filles et ces deux garçons ont porté secours le 26 mai 2011 à leur chauffeur de bus scolaire victime d'un malaise au volant. A ce moment là, le chauffeur est écarté de son fauteuil et secouru par la boulocaine Léanna Pao. Valentin Duprat, de Villeneuve-lès-Bouloc, prend le volant, Yohan Bacquier ceinture l'apprenti chauffeur pour qu'il ne se fracasse pas sur le pare-brise et l'aide à serrer le frein à main pendant que Wendy Mairesse, 16 ans, calme les passagers. Une belle leçon de sang froid qui méritait bien une médaille.



Johan, Léanna, Wendy et Valentin ont sauvé leur chauffeur de bus scolaire.

## LA FIN D'ANNÉE EN PHOTOS

### Nouveaux arrivants et ...

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants  
vendredi 9 décembre 2011

Le verre de l'amitié,  
moment de rencontre.



Une soixantaine de personnes  
étaient présentes.

Michel Portes, Député suppléant et  
Ghislaine Cabessut, Conseillère Générale



Présentation du village en présence des élus, des services  
municipaux et des associations avec un diaporama.



Grosse affluence pour la cérémonie  
des sportifs méritants.

## ... Sportifs méritants

6<sup>e</sup> mise à l'honneur  
des sportifs méritants  
vendredi 25 novembre 2011



Lisa Beaujet (championne d'équitation)  
entre Christian Faurie (Maire) et Thierry  
Marty (Maire-adjoint)



Mathis Guichet et Adrien Deysson  
(Tennis Club)



Les championnes  
de la GRS.



L'équipe  
Masters des  
Dauphins du  
Frontonnais.



Le club de Karaté également  
récompensé.



L'équipe Senior  
de l'USBSSC.



Victoire au rallye-raid du Maroc en  
challenge Polaris RZR pour Hélène  
et Jean-Philippe Beziat.

## Repas des aînés et...

Repas offert aux aînés de la commune  
dimanche 11 décembre 2011

200 convives pour  
le repas des aînés offert  
par la municipalité.



Dimanche 11 décembre, 12h00,  
l'heure des discours.



Bouquet à l'attention  
de Elia Laynat,  
doyenne de la  
commune (99 ans).



Ghislaine Cabessut (Conseillère Générale),  
Marie-Françoise Saurin (Maire-adjointe  
en charge du social) et Christian Faurie  
(Maire), honorent Jeremy Bermond.



Le Conseil Municipal de Jeunes remet  
un calendrier personnalisé aux aînés.

## ... Spectacle de Noël

Spectacle de Noël pour les enfants  
samedi 17 décembre 2011

Vif succès  
pour le Père Noël!



Tout le monde s'est pris au jeu !



Bravo à la commission  
pour la belle organisation.

La salle des fêtes  
était comble.  
Les enfants se sont  
pris au jeu !



A noter la belle réussite des manifestations  
de fin d'année organisée  
par les services enfance et jeunesse.  
Retrouvez les photos du Noël de la Crèche  
et du RAM sur notre site Internet.

### ZOOM SUR...

# Interview de Nicolas FAYOL, nouveau directeur du service jeunesse de Bouloc (PAJ et CIJ)...



**Bouloc les Nouvelles :** Nicolas, tout d'abord pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

**Nicolas FAYOL :** Je suis originaire de Corrèze, plus exactement de Brive-la-Gaillarde et cela fait maintenant 12 ans que je suis dans la Région pour des raisons professionnelles. J'ai 34 ans, 1 enfant et vit maritalement... Mon parcours professionnel m'a amené à être éducateur, infirmier et me voilà depuis bientôt 5 ans dans le monde de l'animation. J'ai d'ailleurs déjà travaillé dans les communes alentour de Fronton et Villemur-sur-Tarn avant d'arriver à Bouloc avec LEC Grand Sud.

**BLN :** Qu'est-ce qui vous a motivé pour venir travailler à Bouloc ?

**NF :** La possibilité de prendre la direction de tout le service jeunesse, c'est-à-dire à la fois le PAJ (Point Accueil Jeunes) et le CIJ (Centre Initiative Jeunesse). Il y a ça, et le fait que la tranche d'âge soit élargie, à savoir pas seulement 11 – 18 ans mais 11 – 25 ans. C'est encore plus intéressant !

**BLN :** Vous êtes en poste depuis décembre. Comment s'est passé le premier contact avec les jeunes du village ?

**NF :** Le premier contact a été très bon ! Il y avait peut-être un peu d'appréhension par rapport au départ Alexandre (l'ancien directeur ndlr) qui était là depuis des années mais le relais s'est très bien passé et je crois qu'ils ont accepté le nouveau (rire). Certains me connaissaient déjà car il y avait déjà eu des partenariats avec les services jeunesse voisins, où j'étais, donc ça a été assez facile car je n'étais pas une tête inconnue ! Ensuite, je pense que le relais a été facilité par la présence de Laure qui anime le service jeunesse de Bouloc depuis longtemps.

**BLN :** Vous arrivez sûrement avec des idées... Des projets ?

**NF :** Oui, en accord avec la Mairie ça va commencer dès le mois de janvier avec la création d'un profil Facebook (le 20 janvier) pour le PAJ et juste après, le 27 janvier, on organisera une conférence sur les risques liés à Internet et aux réseaux sociaux justement. Le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) a commencé début janvier avec un projet de vidéo. Lors de prochaines vacances de février, il y aura un chantier jeunes avec la création d'un jardin pédagogique pour les écoles, le centre de loisirs et le RAM (Relais Assistantes Maternelles). Il y aura ensuite la participation au carnaval du 23 février avec un stage de « Batucada » prévu du 20 au 23 février avec le Centre de Loisirs. Ça fait déjà

pas mal de projets ! Ensuite au mois de juin, nous prévoyons une grande journée « Jouons différemment » pour sensibiliser à la lutte contre les différences, à travers le jeu, et avec la participation d'une association accueillant des personnes en situation de handicap. En septembre on participera aussi au forum des associations.

**BLN :** Un beau programme ! Et au niveau des associations ?

**NF :** On souhaite mettre en place des échanges, des partenariats. On veut vraiment donner une autre vision du « jeune » ! On essaiera de le faire d'un point de vue intergénérationnel avec l'association « Joie de Vivre » ou avec l'association humanitaire « Baobab31 ». On va aussi se rapprocher des associations sportives, du Comité de Jumelage et du Comité des Fêtes pour la soirée Chili et la Fête de la Musique.

**BLN :** Pour finir et c'est de saison, quels sont vos vœux pour 2012 ?

**NF :** Augmenter la fréquentation du Point Accueil Jeunes et investir les jeunes sur le projet de construction et la réalisation du nouveau PAJ. J'aimerais qu'on montre un autre visage de la jeunesse à la population boulocaïne et démontrer que nos projets sont utiles pour l'accueil des jeunes mais aussi pour leur investissement dans la commune. ●

## Infos Infos Infos

### Le Point Accueil Jeunes (PAJ)

se trouve à l'entrée du Complexe Sportif. Il accueille les jeunes du village âgés de 11 à 25 ans le mercredi de 14 h à 19 h, le vendredi de 17 h à 19 h, le samedi de 14 h à 19 h et pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 9 h à 19 h avec un accueil possible à partir 7h30 au centre loisirs et la possibilité de prendre les repas au PAJ.



Repas convivial des jeunes au PAJ.



**CULTURE - ÉVÉNEMENT**

# Musique en Vignes passera par Bouloc !

Pour sa 9<sup>e</sup> édition, « Musique en Vignes en Frontonnais » passera par Bouloc en 2012 !

Habitué aux subtils mariages de la musique et du vin entre chais et églises, le festival « Musique en Vignes dans le Frontonnais » a vu le jour il y a neuf ans, à l'initiative de l'association « Fortissimo Piano ». Fruit de la passion de deux musiciens, Céline et Eric Lesage, respectivement professeurs de violon et de piano aux conservatoires de Toulouse, Montauban et Castres, aiment partager avec les vigneron

nais leur art et leur savoir-faire. Ce festival grand public propose un répertoire varié interprété dans différents lieux de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne. Grâce à sa programmation très variée, ce festival permet de voyager dans plusieurs univers musicaux, toujours dans la convivialité et l'amitié. À l'issue de chaque concert, les vigneron de Fronton font déguster leurs vins ou visiter leur domaine quand le concert se déroule dans un lieu qui le permet. À Bouloc, l'église devrait se prêter à accueillir un tel événement dans la première quinzaine de juillet. ●

**VILLES ET VILLAGES FLEURIS 2011**

# Trois familles boulocaines récompensées

Comme chaque année à pareille époque, au milieu du mois de décembre, le Conseil Général annonce les lauréats du Concours Villes et Villages Fleuris de la Haute-Garonne 2011. Quelques 108 communes et 240 particuliers ont été primés lors de cette cérémonie.



Trois familles boulocaines ont ainsi été félicitées avec le premier prix pour Monsieur et Madame Dupont, le second pour la famille Gueho et le troisième pour la vétérante Olga Barrault, qui garde une passion intacte pour le jardinage, à 84 ans. Les lauréats, accompagnés de Gilbert Estampe, Conseiller Municipal en charge de la vie associative et aux

cérémonies, ont donc été reçus au Conseil Général, en présence de Pierre Izard.

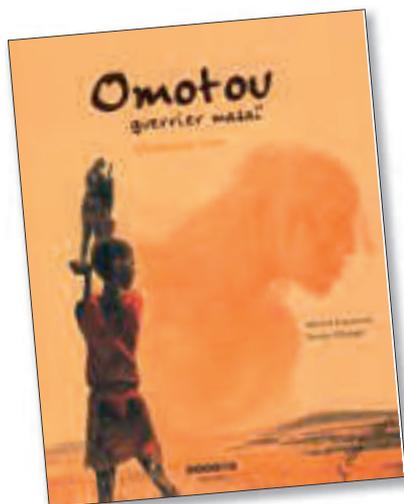
**Félicitations à ces amoureux des jardins qui contribuent à rendre agréable notre cadre de vie et faire perdurer la définition de Bouloc, qui provient de l'expression « Bonus Locus », à savoir « Lieu où il fait bon vivre ».**

### Nouveauté à la bibliothèque

Pour les jeunes lecteurs pressés : des livres « Vite pris, vite lus » ! Ces lectures courtes leur permettront de se rendre compte qu'ils peuvent, eux aussi, aller jusqu'au bout d'un roman.



## Coup de cœur de la bibliothèque



**TITRE :** Omotou : guerrier masaï,  
**Ousmane Sow**  
**AUTEUR :** Michel Piquemal  
**ILLUSTREUR :** Bruno Pilorget  
**ÉDITEUR :** L'Élan vert - Collection « Ponts des Arts » des histoires pour entrer dans les œuvres d'art

*Album intergénérationnel*

Sekou n'a pas revu sa mère depuis que la guerre a détruit son village. Dans le camp de réfugiés, il fait naître une figurine, Omotou, guerrier masaï et protecteur. Il peut maintenant partir à

la recherche de sa mère, en compagnie de son ange gardien. Il va nous faire parcourir l'Afrique de toujours, et celle d'aujourd'hui avec ses drames, sa violence et aussi sa joie qui fait que souvent tout se termine avec des rires. Sékou, bouleversant, trouve, grâce à l'art, une porte de sortie, une protection, une renaissance. Ne vous privez pas des émotions que vous aurez devant l'harmonie réussie entre le dessin et le texte. À la fin de l'album, vous découvrirez l'hommage rendu à Ousmane Sow, sculpteur sénégalais qui, entre autre, a réalisé une sculpture d'un guerrier masaï dont le visage est d'un rare réalisme. *Silencieux, il passe des heures près du marigot à sculpter dans l'argile ces figures magiques.*



## ARTISANS, COMMERÇANTS OU SERVICES

# Nouveaux commerces : ça se murmure !



C'est l'une des discussions qui revient souvent entre Boulocains : quels commerces y aura-t-il dans la zone commerciale des Pélissières en face d'Intermarché ? La rédaction de « Bouloc les Nouvelles » a voulu faire le point.

Parmi les nouveaux, il y aura un opticien, un toiletteur, une esthéticienne, une boulangerie, un ostéopathe et probablement un point de restauration rapide. Il y aura aussi des artisans et commerçants déjà sur la commune, qui s'y implanteront. C'est le cas d'une coiffeuse (Béa coiffure), d'une kinésithérapeute (Christiane Carles-Teig) et

d'une agence immobilière (Capital Conseil Immobilier). **L'ouverture des premières grilles est prévue pour début mars 2012.** Quatre locaux sont encore disponibles. Les intéressés peuvent se renseigner auprès de Thomas Baylac du groupe ARCADE au 06 72 67 21 30. ●

## Brèves Brèves Brèves

# Inscriptions à l'école maternelle

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2009 ou nouveaux arrivants sur la commune seront possibles à la Mairie de Bouloc dès le mois de février afin de connaître rapidement l'effectif prévisionnel de la prochaine rentrée et d'envisager, si besoin, l'ouverture d'une nouvelle classe. Par ailleurs, les inscriptions à l'école élémentaire sont obligatoires pour les enfants arrivant au CP. Inscriptions possible début mai en Mairie.



### RECENSEMENT DE LA POPULATION

# Vous allez être recensé !

Le recensement se déroulera sur la commune de Bouloc du 19 janvier au 18 février 2012.



Les agents recenseurs

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil. Votre participation est essentielle et obligatoire ! Rappelons que le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Ces chiffres aident aussi les professionnels à mieux évaluer le parc de loge-

ments, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. La commune est aussi directement concernée car bon nombre de critères financiers sont basés sur la population, dont les dotations de l'État. Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.) C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête. Vos réponses resteront confidentielles. Elles sont protégées par la loi. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Plus d'infos au 05 62 79 94 9.

### Infos recensement

La population des communes de moins de 10 000 habitants, dont Bouloc fait partie, est recensée une fois tous les 5 ans par roulement. Au bout de 5 ans, l'ensemble de la population des communes de moins de 10 000 habitants est donc recensée.

### Infos Infos Infos

#### Permanence Conseillère Générale

La prochaine permanence de Ghislaine CABESSUT sur la commune de Bouloc est prévue le mercredi 14 mars 2012. Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le 05 62 79 94 94 (Mairie) ou le 05 34 33 33 76 (Conseil Général).

### Brèves Brèves Brèves

#### Un nouveau garage automobile

Parmi les nouvelles entreprises installées sur la commune, on note ce mois-ci l'arrivée de JBS AUTO 31 au 1419 Route de Fronton. Ce garage mécanique auto toutes marques se situe dans un ancien bâtiment artisanal de Pinto. Il est ouvert depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Contact : 05 61 09 46 74.

#### Le point sur les kinésithérapeutes à Bouloc

Pour ceux qui demandent les coordonnées des « kinés » :

**Nathalie PICOT-PERROUD** et **Sandie LAFFARGUE**  
au 3, rue du Rouliart.  
Tél. : 05 62 10 74 78

**Christiane CARLES TEIG**  
au 1, rue de la Tuilerie.  
Tél. : 05 61 82 74 83

#### Une Boulocaïne crée son entreprise d'aide à domicile

Sylvie Marchand a créé sa société de service à domicile et de soutien à la personne. Entretien du linge et de la maison, soutien aux personnes dépendantes, activités et stimulation, écoute, aide aux courses ou aux démarches administratives et bientôt aide au jardinage et service de garde d'enfant de plus de trois ans. « L'âge de Soi » est une entreprise à taille humaine qui possède l'agrément qualité. Contact : 05 61 82 58 83 et lagedeso31@orange.fr

#### Changement de propriétaire à la pharmacie

La pharmacie GUITARD-GRANGER devient la pharmacie **RAOUL-VICTORY**. Située au 3, rue de la Pégou, le numéro reste 05 61 82 04 15.

## État civil

#### Mariages

> **Philippe FABRE** et **Marie-Paz VICENS**  
17/12/2011

#### Naissances

- > **Juliette BASTIT**  
19/11/2011
- > **Aïona FERNANDEZ GRIFFEUILLE**  
28/11/2011
- > **Swan QUEMENEUR**  
29/11/2011
- > **Nolan DUSSOL**  
30/11/2011
- > **Lena SITEK**  
09/12/2011
- > **Auguste COUDERC**  
12/12/2011
- > **Emy ZIGLER**  
15/12/2011
- > **Inaya FOUCHET**  
21/12/2011
- > **Enola TOSQUES**  
22/12/2011

#### Décès

> **Marthe GOMEZ (Née MUR)** à 67 ans  
06/01/2012

## Les pharmacies de garde

### JANVIER

**Dimanche 22/01/2012**

Pharmacie GHEDIN  
Rue Jean Pascal - LABASTIDE-SAINT-SERNIN  
05 61 84 90 93

**Dimanche 29/01/2012**

Pharmacie GANDOR  
168, avenue de Toulouse - CEPET  
05 61 09 55 86

### FÉVRIER

**Dimanche 05/02/12**

Pharmacie FILAQUIER et VOVIS  
21, route de Bessières - PECHBONNIEU  
05 61 09 88 48

**Dimanche 12/02/12**

Pharmacie LONGUEFOSSE  
14, place de la République  
GAGNAC-SUR-GARONNE  
05 61 35 92 88

**Dimanche 19/02/12**

Pharmacie FERDOUS-PAGES  
1, avenue des Nobles - LAUNAGUET  
05 61 74 04 57

**Dimanche 26/02/12**

Pharmacie GHUILGUET-VINCENS  
et ROUDIER  
46, rue de la Pépinière - CASTELGINEST  
05 61 70 17 33

### MARS

**Dimanche 04/03/12**

Pharmacie LOURTAU-GUILHOT  
77, rue Jean Jaurès - FENOUILLET  
05 61 70 06 63

**Dimanche 11/03/12**

Pharmacie FOURCANS  
Centre commercial du Barry - GRATENTOUR  
05 61 82 37 64

**Dimanche 18/03/12**

Pharmacie SCHRIVE et VALETTE  
66 bis, route de Fronton - SAINT-ALBAN  
05 61 70 03 89

**Dimanche 25/03/12**

Pharmacie COULOMBEL  
Rue de la Fontaine - MONTBERON  
05 61 74 44 55

## Notre nouveau site officiel



Il a une nouvelle maquette, de belles couleurs, une facilité de navigation accrue, une arborescence optimisée ainsi que des informations pratiques et de plus en plus complètes: oui, le nouveau site Internet de la Mairie de Bouloc est arrivé! Il a été officiellement lancé le 9 décembre dernier lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants. C'est avec optimisme et soulagement que le Maire a annoncé la nouvelle tout en précisant que le site allait encore connaître un enrichissement prochain, grâce à la collaboration et l'investissement de l'ensemble de ceux qui travaillent dessus.

### Une belle vitrine pour la ville et un vrai projet d'information

Avec des couleurs qui ne sont pas sans rappeler la charte graphique du « Bouloc les Nouvelles », que vous êtes en train de lire, la Municipalité montre son souci d'interactivité. Tous les moyens sont actuellement mis en œuvre pour que ce site réponde très prochainement à l'ensemble des

demandes et des exigences des surfeurs habituels mais aussi des nouveaux utilisateurs. Huit grandes rubriques sont ainsi proposées avec une page d'accueil qui se veut réactive. Démarches en ligne, menu de la cantine, annonce et consultation des publications municipales, plan d'accès ainsi qu'un formulaire de demande de documentation, complètent le tout avec une revue de presse actualisée. Le Maire de Bouloc, Christian Faurie, souhaite qu'à terme, ce site s'ouvre et permette également aux personnes qui ne connaissent pas la ville d'en apprécier tous les atouts avant même leur venue. Riche en informations événementielles, le site de la Mairie de Bouloc propose également de se plonger dans le passé de la ville à travers quelques pages retraçant son histoire.

Rendez-vous sur  
<http://www.mairie-bouloc.com/>  
et sur notre page Facebook officielle